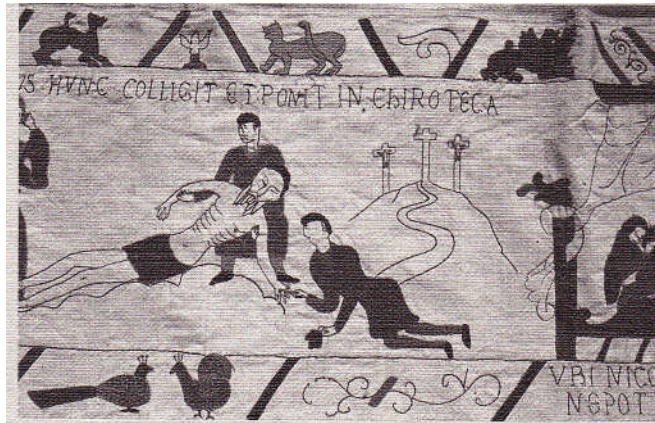


LE PRECIEUX SANG DE FECAMP.



LE PRECIEUX SANG DE FECAMP.



FECAMP

MMVII



ALAIN DECOVRS

DU BIENHEUREUX ALAIN DE SOLMINHIAC

SUPERIEUR ET ABBE GENERAL DE LA CONGREGATION
DU PRECIEUX SANG DE FECAMP.

Mes bien chers Frères,

C'est avec un grand plaisir que je propose à votre lecture ce document qui mérite votre attention. Les vicissitudes du temps négligent les écrits anciens et les exposent à de mauvais usages ainsi qu'à des traductions malheureuses et infidèles à l'esprit initial. Nous avons depuis longtemps des fragments de légendes du Précieux-Sang de Fécamp ; il était important de réunir ces différents éléments en un édifice cohérent. Je remercie vivement notre Frère Saint-Ambroise d'avoir eu une patience de bénédictin au service de notre communauté augustinienne dont il fait partie, en acceptant de restaurer et de rénover les éléments en notre possession. Le document que nous vous présentons ne se borne pas à une retraduction qui évite les écueils du temps, mais il propose de situer d'abord cette légende du Précieux Sang dans son contexte : tradition, source, datation, sens et portée du texte, théologie du Précieux-Sang ; symbolisme des illustrations. La légende du Précieux-Sang a été ensuite retravaillée à partir de sa version d'origine. Une traduction française la plus fidèle possible a été effectuée au prix d'innombrables heures de travail, ce qui nous permet d'avoir en main un document inédit au service de la mémoire historique et « de la vérité de la légende ».

Fraternellement

✠ ALAIN

Le 15 février 2008.

PREFACE



1. LA TRADITION DU PRECIEUX SANG.

Lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ eut expiré sur la croix, Joseph d'Arimathie demanda à Pilate la permission de recueillir son corps afin de l'ensevelir avant le sabbat¹. Une tradition rapporte que Nicodème, qui était venu l'assister², recueillit le sang figé autour des plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ et, qu'après l'avoir enfermé dans l'un de ses gants, il conserva cette relique sacrée avec le plus grand soin. Sur le point de mourir, n'ayant pas d'héritier à qui la confier, Nicodème remit cette précieuse relique à un sien neveu, nommé Isaac, qui l'entoura de la même vénération. La dévotion d'Isaac fut récompensée : ses affaires devinrent si rapidement florissantes que son épouse, le soupçonnant de se livrer à des pratiques idolâtres, le dénonça à la synagogue. Cependant la considération dont jouissait Isaac le fit absoudre. Isaac se retira alors à Sidon, située au bord de la mer, afin d'y révéler le Précieux Sang sans être de nouveau inquiété. Averti par un songe de l'invasion prochaine de la Palestine par les Romains, afin de soustraire la relique à d'éventuelles profanations, Isaac confectionna deux étuis en plomb ; il mit dans le premier le Précieux Sang et dans l'autre l'instrument qui avait servi à le recueillir. Il plaça ensuite ces étuis de plomb dans le tronc d'un gros figuier dont l'écorce se referma sur l'ouverture qu'il avait pratiquée ; enfin il coupa le tronc à hauteur d'homme. Mais comme la mer ravinait progressivement le sol où poussait le figuier, Isaac se résolut à le couper et à le mettre à la mer, le recommandant aux soins de la Divine Providence. Le tronc du figuier parvint ainsi jusqu'aux extrémités de la Gaule, à l'entrée de la vallée de Fécamp ; une forte marée le transporta dans l'intérieur des terres, où il demeura caché pendant plusieurs siècles. Ce furent les enfants de Boson, Romain venu évangéliser le pays de Caux avec saint Denys et saint Taurin, qui le retrouvèrent miraculeusement grâce à trois pousses fraîches qu'il portait. L'endroit, appelé Champ du Fiquier (Fici Campus), devint exceptionnellement fertile. Après la mort de Boson, ses enfants, avec l'aide d'un mystérieux ermite à qui ils avaient offert l'hospitalité, tentèrent de ramener dans leur demeure le tronc du figuier. Cependant ils ne purent y parvenir, car le chariot sur lequel ils le transportaient se brisa en route ; à cet endroit jaillit une source, où s'élève encore maintenant la Chapelle du Précieux Sang. Le tronc demeura de nouveau longtemps dans l'oubli ; il fut révélé de nouveau au duc Anségise, venu chasser dans la vallée, par un cerf blanc que ses chiens ne purent atteindre ; il fit vœu de bâtir une église en l'honneur de la Très Sainte Trinité, symbolisée par les trois pousses du figuier, cependant il mourut avant d'avoir pu accomplir ce vœu. Quelque temps après, sous le règne de Clotaire, la Divine Providence désigna le bienheureux Waninge pour découvrir enfin la cachette sacrée du figuier ; c'est alors que fut édifiée le premier monastère de Fécamp. Mais ce monastère fut détruit par les Normands qui ravageaient le pays sous la conduite de Rollon ; lorsque les païens se furent convertis à la religion chrétienne, Guillaume, fils de Rollon, reconstruisit l'abbaye. Après la mort de Guillaume, son fils, Richard I^{er} découvrit un rouleau sur lequel figurait le récit des événements rapportés ci-dessus. Il trouva le tronc sous l'un des autels de l'abbaye ; il le fit couper en deux parties dont il enfouit l'une dans le sol de l'abbaye et fit murer l'autre avec le Précieux Sang dans une colonne. L'endroit devint rapidement un lieu de pèlerinage. Le 19 juillet 1171, sous le règne du roi Henri II, Henri de Sully étant cinquième abbé de Fécamp, eut lieu la seconde invention du Précieux Sang.

¹ Matth. 27, 57-59 ; Marc. 15, 43-46 ; Luc. 23, 50-53 ; Ioh. 19, 38-39.

² Ioh. 19,39.

2. LES SOURCES.

La tradition, suivant laquelle le Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ serait parvenu à Fécamp pour y être à l'origine d'une dévotion toute particulière, est rapportée dans un texte latin longtemps conservé dans le chartrier de l'abbaye. Dans un mémoire qu'il écrivit en 1684³ à l'attention des pèlerins et des visiteurs de l'abbaye, Dom Guillaume Le Hule, bénédictin de l'illustre Congrégation de saint Maur, en donne une traduction et indique que ce texte figurait « sur la fin du cartulaire de Fécamp. » Dom Le Hule précise encore : « Cette histoire est copiée sur le vrai original étant dans le chartrier de l'Abbaye royale de la très sainte et individue Trinité de Fécamp, approuvé et certifié de plusieurs Rois de France, abbés, prieurs, religieux, ducs de Normandie des siècles passés, Archevêques, évêques et seigneurs de différents endroits, et particulièrement de Monseigneur de Villeroy, pour lors abbé de Fécamp, qui après avoir eu communication de l'original de cette copie, et eu aussi la dévotion de visiter le Saint-Trésor, l'attesta, le vérifia, et reconnut que cette relique est le véritable trésor du précieux sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, Sauveur et Rédempteur de tout le genre humain. » Ce texte existait donc encore au XVIII^e siècle, puisque la cérémonie de la reconnaissance de la relique eut lieu en 1710⁴. On ne sait ce qu'il devint par la suite lors de la Révolution, accompagnée de son cortège ordinaire de destructions et de saccages, quand furent dispersés les biens de l'abbaye. Il en subsiste cependant trois copies conservées en Angleterre, sans doute effectuées au moment où quelques parcelles du Précieux Sang furent apportées à la cathédrale de Norwich par le prêchantre Clément : le manuscrit LIII du Magdalen College d'Oxford, le Harley 1801 du Musée Britannique⁵ et le manuscrit 61 de la bibliothèque de Gonville et Caius College de Cambridge⁶. Il en existait une quatrième, appartenant à la collection de sir Robert Cotton⁷, mais elle périt en 1731 au cours d'un incendie. Les trois copies subsistantes ne présentent pas de divergences entre elles ; aussi, en attendant de les publier dans une édition complète, avons-nous choisi d'éditer le texte latin du manuscrit de Cambridge⁸ selon les règles de la critique textuelle moderne, et que H. Omont avait simplement retranscrit à la fin de son discours. Pour la commodité de la lecture, nous avons divisé le texte en chapitres et en paragraphes. Quoiqu'il s'agisse d'une disposition arbitraire, nous avons voulu respecter une tradition déjà ancienne en faisant correspondre ces chapitres aux scènes reproduites dans les tapisseries offertes par Antoine Boyer au XVI^e siècle, illustrant l'*Histoire du Précieux Sang et de la fondation de l'Abbaye* et reprises également par la tapisserie de Paul Leroux.

3. LA DATATION DU TEXTE.

Le texte comporte à la fin l'indication de la date de la seconde invention de la relique : « L'an mille cent soixante et onze de l'Incarnation de Notre Seigneur, le quatorzième des calendes d'août (i.e. le 19 juillet), sous le règne du roi Henri II <Plantagenêt>, et à l'époque où Henri <de Sully> était cinquième abbé de Fécamp. » La rédaction de cette phrase incite à penser que le texte fut écrit après cette date, sans doute avant le début du XIII^e siècle, puisqu'il n'est pas fait mention du vol d'une partie de la relique du Précieux Sang par le moine Gautier lors de son départ pour la Terre Sainte avec Godard des Vaux en 1201. Un tel événement n'eût certainement pas été passé sous silence. Cependant l'histoire du Précieux Sang était connue bien avant cette date : dans son *Itinerarium siue epistola ad Fiscannenses*⁹, Baudri de Bourgueil, évêque de Dol, effectue vers 1120 un séjour à Fécamp, et il atteste qu'on y vient en pèlerinage honorer le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « (*monasterium*) *custodia Sanguinis Domini Iesu, humati a Nicodemo, ut testatur beatus Iohannes (Ioh. XIX) de membris recollecti gloriatur : sollempniter et cateruatim ad ipsam confluunt peregrini.* » D'autre part, le texte donne le contenu du rouleau découvert par le duc Richard I^{er} († 996) rapportant l'histoire du Précieux Sang. Le texte du rouleau faisant allusion à la reconstruction de l'église par Guillaume Longe-Epée peut donc être daté de la seconde moitié du X^e siècle. Il est donc possible de retracer la chronologie des événements comme suit :

³ Dans *Le Trésor ou abrégé de l'histoire de la noble et royale abbaye de Fécamp contenant l'histoire du Précieux Sang*.

⁴ François-Paul de Neuville de Villeroy, XXXIX^e abbé de Fécamp, de 1698 à 1731.

⁵ Ce manuscrit a été édité à Helsinki en 1928 par O. Kajava dans les *Annales Academiæ Scientiarum Fennicæ* pp.24-35.

⁶ Ce manuscrit a été édité à Rouen en 1913 par H. Omont dans son *Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'Histoire de la Normandie suivi d'une relation inédite de l'invention du Précieux Sang dans l'abbaye de Fécamp au XII^e siècle*.

⁷ Cette copie est mentionnée dans l'ancien catalogue de Thomas Smith établi en 1696 page 90.

⁸ J. G. Gouttebroze en a donné une traduction dans *Le Précieux Sang de Fécamp, origine et développement d'un mythe chrétien* pp. 65 sqq.

⁹ *Patrologia Latina*, CLXVI, col.1182.

Vers 70 : Débarquement en Palestine de Vespasien et de Titus. Isaac abandonne le tronc du figuier à la mer.

Vers 110 : Saint Denys, évêque de Paris (96-117) envoie Boson avec d'autres apôtres pour évangéliser la Neustrie.

Début du VI^e siècle : Anségise, envoyé par Clovis en Neustrie, découvre l'emplacement du figuier et bâtit une chapelle rustique.

Vers 658 : Sous le règne de Clotaire III, saint Waninge édifie la première église abbatiale de la Trinité, dont la dédicace a lieu en 664.

Vers 876 : Les pirates Danois dévastent et ruinent l'abbaye.

Vers 932 : Mort de Rollon. Guillaume Longue-Epée lui succède.

Vers 940 : Premiers travaux de reconstruction d'une église abbatiale aux dimensions modestes par Guillaume Longue-Epée. Ces événements ainsi que la tradition du Précieux Sang sont consignés dans un rouleau.

15 juin 989 : Consécration de la nouvelle église abbatiale construite par Richard I^{er}, fils de Guillaume Longue-Epée. Découverte du rouleau contenant la tradition du Précieux Sang. Invention de la relique par Richard I^{er} qui la fait enfermer dans une colonne construite à l'intérieur de l'église.

996 : Mort de Richard I^{er}.

19 juillet 1171 : Sous le règne de Henri II Plantagenêt et sous l'abbatit de Henri de Sully : Seconde invention de la relique.

Fin du XII^e siècle : Rédaction de l'histoire du Précieux Sang.

4. LE SENS ET LA PORTEE DE CE TEXTE.

Dom Le Hule écrivait déjà en 1684¹⁰ : « *Cette histoire comprend tant de merveilles qu'elle semblera peut-être un peu suspecte ; néanmoins, je la donne telle que je l'ai trouvée, laissant chacun dans la liberté de croire ce qu'il jugera digne de foi. Je dis seulement qu'on a toujours révééré cette relique comme du véritable sang recueilli des plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* » Attitude réservée et prudente. L'Évangile selon saint Jean rapporte que Nicodème était présent aux côtés de Joseph d'Arimatee lors de la mise au tombeau de Jésus, mais il ne fait point état de la pieuse action accomplie par Nicodème ; plus surprenant encore est le fait qu'elle ne soit pas rapportée dans l'Évangile apocryphe de Nicodème, contenant pourtant nombre de faits merveilleux imputés aux disciples du Christ, et dont Jacques de Voragine devait largement s'inspirer pour écrire sa *Légende Dorée*. Surprenante aussi est cette odyssée mystique du figuier qui, ayant réussi à franchir les redoutables courants du détroit de Gibraltar, parvient à s'échouer dans l'estuaire de la petite rivière de Fécamp. Curieusement, la suite du récit prend un air et un tour plus historique : Boson, instruit dans l'art du jardinage, se repose dans la paix d'un beau domaine en compagnie de Merca son épouse, une fois sa mission accomplie. Anségise, saint Waninge et Guillaume Longue-Epée sont peints avec sincérité, menant la vie des seigneurs de ce temps-là, chassant dans les bois entre deux expéditions militaires, protégeant leurs vassaux et enrichissant les abbayes de donations foncières. Ils sont les symboles de la chevalerie française, servante des desseins de la Providence et protectrice des opprimés. Peu d'interventions miraculeuses, mais intéressantes par leur particularité : l'auteur du récit a préféré dépeindre les envoyés de Dieu sous les traits d'hommes sages. Tels sont les *personnages vénérables* dont il rapporte les interventions, que ce soit celui qui apparaît à Isaac pour le consoler, le pèlerin à la belle chevelure blanche à qui Merca offre l'hospitalité, ou l'étranger aux cheveux blancs qui dépose le couteau sur l'autel avant de disparaître, marquant de l'empreinte de son pied une pierre située à l'entrée de l'église. Ce serait cependant méconnaître les intentions véritables de l'auteur si l'on s'attardait plus avant à la valeur historique de ce récit. Ce serait, de même, faire fausse route si l'on s'arrêtait à sa signification symbolique. On peut trouver sans doute des ressemblances entre l'épisode du figuier qui abrita la Sainte Famille lors de la fuite en Égypte et le figuier qui renferma le Précieux Sang. L'Antiquité, comme le Moyen-âge, aime les étymologies par rapprochement : à cet égard, expliquer Fécamp par *fici campus*, champ du figuier, n'a rien de surprenant. Le linguiste moderne proposera une étymologie plus probable à partir du mot *fisc* (poisson), illustrant bien ce que fut longtemps la vocation de Fécamp, mais un lecteur du Moyen-Âge qui en aurait eu connaissance se serait davantage attaché à la signification symbolique du mot poisson plutôt que d'y voir une allusion aux activités quotidiennes de la ville. On peut voir dans le couple formé par le chrétien Boson, Gallo-romain et Merca, païenne convertie, l'union de deux cultures, et même, après l'arrivée des envahisseurs danois, rapprocher le figuier et le frêne Yggdrasil, à la rosée bienfaisante qui se répand éternellement sur le monde. Il peut être enfin éclairant d'examiner les liens entre la tradition du Précieux Sang de l'abbaye de Fécamp et celle du Saint Graal née en 717 dans l'abbaye de

¹⁰ Op. cit. p.3.

Glastonbury. Cependant le sens véritable de ce texte apparaît au travers du titre qu'il lui faut donner : non pas celui de *mythe*, impropre, non pas celui de *tradition*, un peu faible, que nous avons utilisé avec prudence jusqu'ici, mais plutôt celui de *légende*, pris avec son vrai sens : un récit qu'il *faut* lire. Car c'est ainsi que le lecteur du Moyen-Age lit la *Légende Dorée* : non pas pour relever avec scepticisme telle ou telle invraisemblance à la manière d'un historien moderne, mais pour y admirer plutôt comme autant d'exemples à suivre les vertus des athlètes du Christ. On voit ainsi aisément toute la différence entre la conception moderne de l'histoire, qui se veut scientifique, et la conception médiévale, héritée de l'Antiquité, selon laquelle l'histoire est avant tout *morale*, et source d'*exempla*.

5. THEOLOGIE DU PRECIEUX SANG.

Pour montrer tant de dévotion envers le Précieux Sang, le chrétien du Moyen-Age, plus que le chrétien moderne, n'ignore pas que l'histoire du Précieux Sang est celle de toute l'Eglise. C'est l'histoire de Jésus crucifié, selon les paroles de l'apôtre saint Paul. A sa suite, saint Augustin insiste tout particulièrement sur ce point. Il n'est donc pas étonnant que la dévotion au Précieux Sang ait été encouragée à plusieurs reprises par les Papes, que ce soit Grégoire XIII, Pie VII. C'est ainsi que le quatrième vendredi de Carême est consacré au Précieux Sang ; Pie IX, institua pour l'Eglise universelle la fête du Précieux Sang au premier dimanche de juillet. C'était chose faite depuis longtemps à Fécamp où la fête se célébrait le 19 juillet, date anniversaire de la seconde invention de 1171 ; sous l'abbatit de Mgr de Villeroy, elle fut élevée au rang de fête annuelle en 1710 et dotée d'un office propre qui vint s'ajouter à la messe propre composée en 1682 par Dom Guillaume Le Hule. Cette dévotion possède un sens théologique remarquable : elle enseigne que le sens de toutes choses ne se peut trouver que dans la Rédemption, révélant le caractère de l'œuvre de Dieu au travers de l'œuvre de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle exalte la vertu suprême du sacrifice, nous incitant à nous méfier de la tranquillité trompeuse du bien-être ; elle invite au renoncement à soi-même pour être sollicitation de la grâce. Elle favorise toutes les autres dévotions qu'elle éclaire de sa lumière : dévotion à la Très Sainte Vierge, source du Précieux Sang, et à son Cœur Immaculé, dévotion au Sacré Cœur, qui en est la source et le symbole. Le Précieux Sang est la force par laquelle Dieu rachète l'homme en le réconciliant avec Lui. Il est l'instrument de la grâce réparatrice ; il est à la fois l'origine et l'effet de l'Immaculée Conception, offrande d'amour et de plénitude. Associée à la dévotion au Saint-Sacrement, la dévotion au Précieux Sang nous incite à adorer Dieu, à avoir confiance en Lui dans la plénitude de l'amour, à faire nôtre la devise de l'Archange Saint Michel : « *Tout pour Dieu.* » Par son aspect humain, elle nous donne enfin un amour tout particulier pour tous les hommes nos frères, source intarissable qui emporte les âmes dans son cours.

6. LA TRADUCTION.

Il existe deux traductions du texte : l'une effectuée par dom Guillaume Le Hule en 1684 et l'autre par J. G. Gouttebroze. Concernant la première, Dom Le Hule a élaboré un texte français à partir du texte de la tradition du Précieux Sang et d'un autre texte racontant la construction de l'abbaye de Fécamp, le *Libellus de reuelatione, ædificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii*¹¹. De ce fait on ne peut parler de traduction au sens précis de ce terme ; d'autre part, les exigences que l'on attendait d'une traduction au XVII^e siècle ne sont pas les mêmes que les nôtres. Cependant de nombreux passages ont été rendus assez fidèlement. La traduction de J.G. Gouttebroze, assez précise, manque parfois d'élégance. La traduction présentée ici a été très soigneusement revue et, quand il a été possible, elle a conservé certaines expressions heureuses de Dom Le Hule : c'était le meilleur hommage que l'on pouvait rendre à celui qui fut le bibliothécaire et le sacristain de l'abbaye de Fécamp.

7. L'ILLUSTRATION.

Les illustrations de la tradition du Précieux Sang ont été tirées de l'ouvrage d'André-Paul Leroux intitulé *Une Tapisserie du Précieux Sang de Fécamp, illustrée de dessins originaux et accompagnée de Notes historiques*¹². Cette très belle tapisserie fut élaborée de 1912 à 1926 par Paul Leroux et Suzanne de la Motte en prenant pour modèle la Tapisserie de Bayeux ; elle se compose de vingt-huit scènes naïves retraçant la tradition du Précieux Sang.

¹¹ Texte conservé à la Deutsche Stadtbibliothek Berlin, manuscrit Philips 1696, fol. 150-159. Une édition moins complète se trouve dans la *Patrologia Latina*, CLI, coll. 702-724.

¹² Imprimé à Fécamp le 12 juin 1927 par l'imprimerie L. Durand et Fils.

SIGLA

C codex Cantabrigiensis 61, sæculi XII exeuntis, e bibliotheca Gonuillensis et Caii collegii.

Scriptura obliqua, *italica* dicta, litteræ notantur quæ a codicibus discrepant.

<> includuntur supplementa nobis probata.





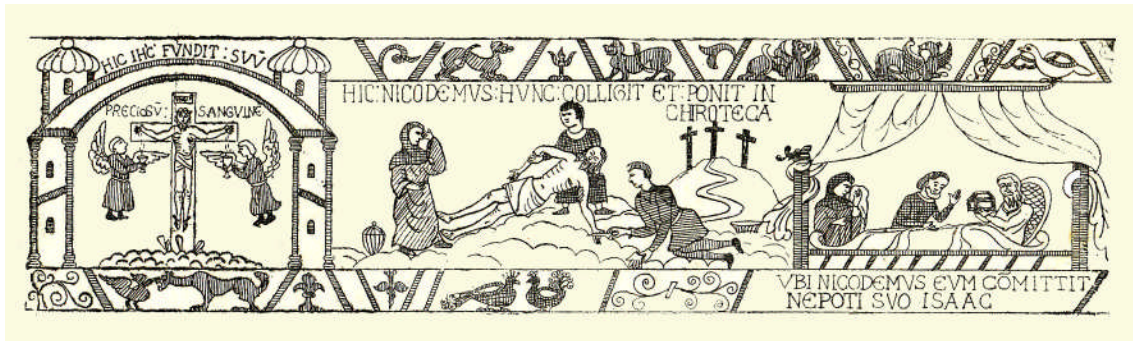
I.1. QUALITER GLORIOSVS DVX RICARDVS PRIMVS INVENTIT TRVNCVM CVM PRETIOSO SANGVINE DOMINI NOSTRI IESV CHRISTI.

Defuncto Willermo, Rollonis filio, duce Normannorum, remansit Ricardus filius suus, qui post multas tribulationes per Franciam atque Normanniam in infantia sua sibi illatas, in patris sui successit hæreditatem, scilicet in ducatum Normanniæ. 2. Qui cum aliquandiu in regimine ducatus floruisset, Fiscannensem ecclesiam a patre suo fundatam diligenti affectu se uisere proposuit. 3. Quo cum uenisset, capellanum suum Haraggerium, uolente Deo, sic alloquens ait : 4. « Multa transierunt tempora postquam pater meus Willermus dux obiit. 5. Timeo igitur ne sicut et ego, sic et ecclesia quam pater meus fundauit ex defectu consilii aliquibus subiacerit incommodis. 6. Quare præcipio ut dicas magistro Roberto, qui fuit capellanus patris mei in eadem ecclesia, et Achardo, thesaurario, socio suo, ut omnia scripta de donis Willermi patris mei et baronum suorum et de omnibus reliquiis ecclesiæ mihi celeriter afferant. 7. Volo enim scire si in aliquibus imminutæ sint reliquiæ ecclesiæ uel redditus post mortem patris mei. » 8. Quid plura ? Factum est ut imperauit dux. 9. Cum igitur hinc inde quam plures scripta legerent, inter cetera inuentus est lectoribus rotulus quidam, cuius contentia hoc erat.

1.1.pretioso : prec- C || Normannorum : Norman- C || infantia : -cia C || hæreditatem : her- C || Normanniæ : -nie C || 3.Haraggerium *ita correxi ex interpretationibus* : Harggerium C || 6. præcipio : pre- C || ecclesiæ : -sie C || 7. imminutæ : -te C || reliquiæ : -quie C || ecclesiæ : -sie C.

COMMENT LE GLORIEUX DUC RICHARD PREMIER DECOUVRE LE TRONC CONTENANT LE PRECIEUX SANG DE NOTRE SEIGNEUR JESUS CHRIST.

Guillaume, fils de Rollon, duc de Normandie, laissait à sa mort un fils, Richard qui, après avoir connu au cours de son enfance de nombreuses adversités tant en France qu'en Normandie, recueillit l'héritage de son père, c'est-à-dire le duché de Normandie. 2. Il avait déjà obtenu de nombreux succès dans le gouvernement de son duché lorsqu'un zèle diligent lui inspira le désir de visiter l'église de Fécamp, fondée par son père. 3. Dieu voulut alors qu'à son arrivée en ce lieu, il s'adressât à son chapelain Harrager en ces termes : 4. « Il y a déjà fort longtemps que mon père, le duc Guillaume, est mort. 5. Je redoute donc que cette église fondée par mon père n'ait eu à subir, faute de bonne conduite, un certain nombre de préjudices, comme il advint à moi-même. 6. C'est pourquoi je vous enjoins de demander à maître Robert qui fut chapelain de mon père en cette même église ainsi qu'à son collègue Achard, qui en fut le trésorier, de me faire parvenir au plus vite tous les écrits relatifs aux dons faits à cette église par mon père Guillaume et par ses barons, ainsi qu'à toutes les reliques qu'elle contient. 7. Je veux savoir en effet si les reliques ou les revenus de l'église n'ont point été diminués de quelque manière depuis la mort de mon père. » 8. En bref, on agit selon les ordres donnés par le duc. 8. Un bon nombre de lecteurs se mit à déchiffrer les écrits parvenus de tous côtés, parmi lesquels on trouva un rouleau dont le contenu était le suivant.



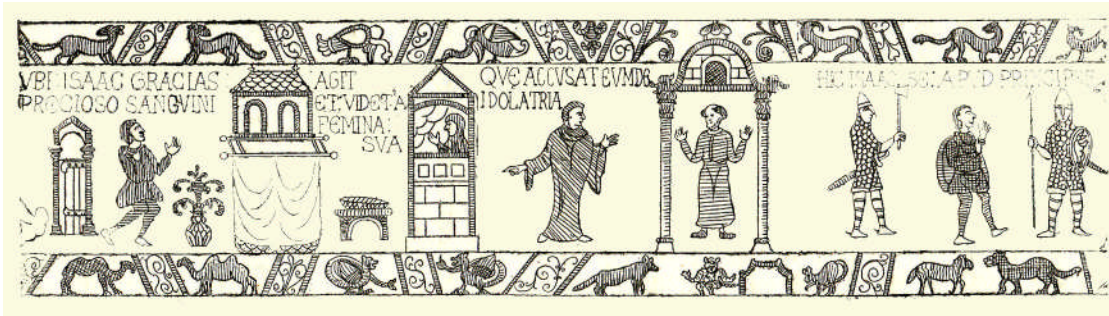
II.1. INITIVM ROTVLI.

Intra ambitum huius ecclesiæ est pretium mundi sub quodam altare, ipsumque pretium, ut subsequens declarabit littera, procul dubio a *Ierosolymitanis* partibus ad nos usque peruenit. 2. Ioseph itaque ab Arimathia, utpote Catholica testatur Ecclesia, uenit ad Pilatum et petiit corpus Iesu ; petiit et impetrauit. 3. Adiuncto siquidem sibi Nicodemo corpus de cruce deponit et sepeliuit. 4. In ipsa tamen depositione Nicodemus ille, qui, teste Euangelio, uenerat ad Iesum nocte, non minima accensus dilectione, sanguinem ueri prophetæ Iesu circa uulnera pedum, et manuum et lateris refrigatum suo abrasit cultello et in sua reposuit chirotheca. 5. Chirothecam uero in arca secretiori abscondit, magnaue cura ueneratione omni uita sua custodiuit, amauit et adorauit. 6. Carnis itaque suæ exitu imminente, cum proximo caruisset hærede, cuidam nepoti suo Isaac suum reuelauit arcanum eique chirothecam cum thesauro incomparabili tradidit, dicens : « Hic est sanguis illius ueri prophetæ Iesu, quem nostri crucifixerunt iniuste. 7. Hunc dum habueris, pauper esse non poteris. »

2.1.ecclesiæ : -sie C || pretium : prec- C || Ierosolymitanis : Iherosolimitanis C || 3.Nicodemo : Nicho- C || 4.Nicodemus : Nicho- C || prophetæ : -te C || cultello *correx*i : cut- C || 5.chirothecam :-tecam C || arca : archa C || 6. suæ : -e C || hærede : he- C || Isaac : Y- C || arcanum : -chanum C || prophetæ : -te C.

COMMENCEMENT DU ROULEAU.

Dans l'enceinte de cette église se trouve le prix < de la Rédemption > du monde, placé sous un autel, et ce trésor même, comme l'écrit suivant le fera connaître, est certainement parvenu du pays de Jérusalem jusqu'à nous. 2. Joseph d'Arimathie, comme le reconnaît l'Eglise catholique, alla trouver Pilate et lui demanda le corps de Jésus ; il le demanda et l'obtint. 3. Ayant pris avec lui Nicodème, il descendit de la croix le corps < de Jésus > pour l'ensevelir. 4. Cependant, au cours de cette déposition, Nicodème, qui, selon le témoignage de l'Evangile, était allé de nuit trouver Jésus, animé d'un ardent amour, recueillit avec son couteau le sang du vrai prophète Jésus qui était figé autour des blessures de ses pieds, de ses mains et de son côté et le déposa dans son gant. 5. Il tint ce gant caché dans une cassette très sûre, et toute sa vie durant, il le protégea, l'aima et l'adora avec les plus grandes marques de dévotion. 6. Quand il sentit sa fin proche, et parce qu'il n'avait pas d'héritier direct, il confia son secret à un sien neveu nommé Isaac et lui transmit le gant avec le trésor incomparable qu'il contenait, lui disant : « Voici le sang de Jésus, ce prophète véritable que les nôtres ont injustement crucifié. Aussi longtemps que vous le posséderez, vous ne manquerez jamais de rien. »



III.1.

Isaac autem sui munus auunculi diligenter accepit, suæque non immemor admonitionis in arca reposuit et more Nicodemi cum omni diligentia reuerentiam ei exhibuit singulisque diebus adoravit. **2.** Vnde contigit quod qui antea pauper extiterat ex inprouiso factus est diues, magnique nominis magnæque auctoritatis. **3.** Admirans igitur mulier sua suarum copiam diuitiarum, his uerbis suum est allocuta maritum : **4.** « Indica mihi, Domine, unde tam subito sit nobis tanta diuitiarum affluentia ? » **5.** Cui ille : « Magni Dei donum est, ut credo. » **6.** Mulier autem, ex breuitate responsionis iram colligens, de die in diem suo insidiabatur marito : timebat enim ne aliquid ageret quod in lege Iudaica damnabile esset. **7.** Quadam igitur die inuentus est Isaac a muliere sua flexis genibus et in oratione prostratus coram arca in qua pretiosum incluserat thesaurum. **8.** Accusatus est itaque Isaac a muliere coram ceteris Iudæis quod idolum adorasset, factaque accusatione adductus est ad consistorium ut in lege reatu conuictus a ceteris damnaretur Iudæis. **9.** Accusatione siquidem in commune producta, negauit Isaac, et cum magnæ uir esset auctoritatis nunquamque de legis transgressione diffamatus, pro solius mulieris accusatione nolebant eum condemnare. **10.** Quid mirum ? Illum habebat tutorem cuius uenerabatur cruorem. **11.** Recessit tandem Isaac a consistorio ab omni reatu immunis, a ceteris admonitus Iudæis ne contra legem ageret, ne prorsus idolum adoraret.

3.1.suæ : -e C||arca : archa C||Nicodemi : Nicho- C||exhibuit : exi- C||2.magnæ : -e C||3. his : hiis C||6. damnabile : dampna- C||7.Isaac : Y- C||arca : archa C||pretiosum : prec- C|| 8.Isaac : Y- C||Iudæis : -Iude- C ||idolum : y - C||damnaretur : dampna- C||Iudæis : Iude- C||9. Isaac : Y- C||magnæ : -e C|| condemnare : condempna- C||11. Isaac : Y- C||Iudæis : -Iude- C ||idolum : y - C.

Isaac reçut avec soin le présent de son oncle et, n'oubliant pas la recommandation qui lui avait été faite, il remit le trésor dans la cassette ; et, comme l'avait fait Nicodème, il lui témoigna le plus profond respect en l'adorant chaque jour. **2.** C'est ainsi qu'Isaac, auparavant dans la disette, devint subitement riche, connu et respecté. **3.** Cependant son épouse, surprise devant une telle profusion de richesses, interrogea son mari en ces termes : **4.** « Faites-moi connaître, seigneur, d'où nous vient si subitement pareille opulence. » **5.** Et lui de répondre : « C'est un don de Dieu, comme je le crois. » **6.** La brièveté de cette réponse suscita la colère de la femme qui s'accumulait ; jour après jour, elle cherchait à surprendre son mari, car elle craignait de le voir se livrer à quelque pratique condamnable selon la loi des Juifs. **7.** Elle finit par surprendre Isaac un jour qu'il priait, à genoux, prosterné, devant la cassette où il avait enfermé le précieux trésor. **8.** Aussitôt, en présence de tous les autres Juifs, la femme fit accuser Isaac d'idolâtrie et, cette accusation faite, Isaac fut mandé devant le consistoire pour être condamné par toute la communauté, convaincu d'avoir péché contre la loi. **9.** Quand l'accusation fut publiquement portée, Isaac nia être coupable d'un tel crime ; comme il était un homme de grande autorité et qu'il n'avait jamais été soupçonné de transgresser la loi, personne ne le voulait condamner sur la seule déposition d'une femme. **10.** Qu'y-a-t-il de surprenant ? Il avait pour protecteur Celui dont il vénérât le sang. **11.** Isaac s'en revint enfin du consistoire blanchi du crime dont on l'accusait, averti cependant par tous les autres Juifs de ne point agir contre la loi en adorant d'idole à l'avenir.



IV.1.

Sciens igitur sibi multas parari insidias et se diutius apud *Ierosolymam* pretiosum sanguinem uenerari non posse, sub omni celeritate a *Ierosolyma* recessit et mansionem apud Sidonem, non longe a littore maris, elegit ibique iuxta quod ausus fuit cum omni diligentia pretioso sanguini reuerentiam exhibuit. 2. Quadam autem nocte, cum in stratu suo dormiret, uisus est sibi huiusmodi uocem audire : 3. « Titus et Vespasianus, principes Romanorum, et multæ gentilium legiones a Romanis partibus huc aduenient, qui totam *Ierosolymam* destruent templumque subuertent. » 4. Expergefactus Isaac a somno et a uoce perterritus non parum doluit, uerum etiam quid de pretioso sanguine faceret, quomodo ipsum occultaret cum omni anxietate studuit. 5. Inter cetera tum consilia placuit ei unum præ ceteris, quod scilicet in ficu non paruæ quantitatis, quæ in suo crescebat pomario, foramen rotundum faceret, quo sanguinem pretiosum includeret occulte ; ut mente disposuit, sic opere compleuit.

4.1. Ierosolymam : Iherosolimam C|| pretiosum : prec- C|| Ierosolyma : Iherosolima C|| exhibuit : exi- C|| 3. Vespasianus *correx*i : Va- C|| multæ : -e C|| Ierosolymam : Iherosolimam C|| 4. Isaac : Y- C|| somno : sompno C|| pretioso : prec- C|| 5. præ : pre C|| paruæ : -ue C|| quæ : que C|| pomario *scripsi* : pome- C|| pretiosum : prec- C.

Conscient qu'on allait lui dresser de nombreuses embûches et qu'il ne pouvait plus longtemps vénérer le Précieux Sang à Jérusalem, il sortit de cette ville aussi promptement qu'il put et choisit d'établir sa demeure à Sidon, non loin du bord de la mer ; en ce lieu-là, il mit tous ses soins à témoigner sa dévotion au Précieux Sang, comme il avait osé le faire auparavant. 2. Or, une nuit qu'il reposait sur sa couche, il lui sembla entendre une voix qui disait : 3. « Titus et Vespasien, empereurs de Rome, vont venir ici de toutes les régions de l'empire romain, accompagnés de nombreuses légions d'étrangers pour détruire complètement Jérusalem et renverser le temple. » 4. Isaac, éveillé de son sommeil et terrifié par la voix qu'il avait entendue, fut fort affligé et en peine de ce qu'il devait faire du Précieux Sang ; il appliqua toute son étude à la manière dont il le pourrait cacher. 5. Parmi tous les moyens auxquels il songeait, il y en eut un qui, plus que les autres, lui convint : il ferait un trou rond dans un figuier de belle taille qui poussait dans son verger afin d'y enfermer secrètement le Précieux Sang ; puis il agit conformément au dessein qu'il avait résolu.



V.1.

Timens tamen Isaac ne, si chirotheca ex uiriditate ligni deficeret, pretiosi sanguinis aliquam iacturam incurreret, ut qui arte fabrica optima fuerat instructus, quoddam fecit uasculum plumbeum, strictum et longum, ad modum foraminis, et pretioso sanguine intus posito uasculum inclusit et solidauit et in alio eiusdem modi uasculo portionem ferri minimam inclusit ; de quo ferro dubitatur an sit de lancea Domini uel portio alicuius instrumenti, quo forte mediante locatus sit sanguis in uasculo. **2.** Vtrum tamen sit, non est dubium quin sanguinis attactu sit in magna parte sacratum. **3.** Isaac ut ista peregit, uolente Deo, uascula sua in foramine quod fecerat in ficu posuit et cuneo firmiter obstruit : in summo his proposito quod ibi esset pretiosus sanguis in occulto, et quod occulte ibi posset orare, nec timens uxoris accusationem, nec pretiosi sanguinis amissionem. **4.** Quibus expletis, mirum dictu, cortex arboris ante foramen utrimque concurrat sicut nulla uestigia foraminis apparent. **5.** Territus Isaac nouitate miraculi, nec minus exhilaratus, non solum hominis, sed Dei et hominis esse thesaurum.

5.1. Isaac : Y- C || pretiosi : prec- C || pretioso : prec- C || 3. Isaac : Y- C || his : hiis C || pretiosus : prec- C || pretiosi : prec- C || 4. utrimque : utrin- C || 5. Isaac : Y- C.

Cependant Isaac, appréhendant que le Précieux Sang ne subît quelque atteinte si le gant venait à être consommé par l'humidité du bois vert, en homme parfaitement instruit dans l'art de travailler les métaux, fabriqua une sorte de petit étui en plomb, long et étroit, de la dimension du trou < fait dans le figuier >, et après y avoir mis le Précieux Sang, il scella l'étui ; puis il enferma également dans un autre petit étui de même facture un petit morceau de fer dont on ne sait s'il s'agit de la lance du Seigneur ou d'une partie de l'instrument qui avait servi à introduire le sang dans l'étui. **2.** Cependant, quel qu'en ait été son usage, il n'est pas douteux qu'au contact du sang ce morceau de fer soit devenu en grande partie sacré¹³. **3.** Quand il eut achevé de faire ces étuis, Isaac, selon la volonté de Dieu, les plaça dans le trou qu'il avait fait au figuier et le ferma solidement avec un coin de bois ; résolu, par-dessus tout, de mettre le Précieux Sang à l'abri dans cette cachette et de pouvoir venir le prier en secret dans cet endroit sans avoir à redouter d'être accusé par son épouse ou de perdre le Précieux Sang. **4.** Quand tout cela fut fait, un événement étonnant se produisit : l'écorce de l'arbre poussa si bien de part et d'autre du trou qu'il n'y resta aucune marque de l'ouverture qui y avait été faite. **5.** Isaac, terrifié par la nouveauté de ce miracle, n'en fut pas moins réjoui, pensant que ce trésor n'était pas seulement < le sang > d'un homme, mais celui d'un homme qui était aussi un Dieu.

¹³ Relique a contactu : tout objet ayant été en contact avec une relique devient lui-même sacré.

VI.1.

Processu uero temporis cum uir prædictus quiesceret in lecto suo, uisus est sibi iterum uocem audire quam prius audierat, scilicet de Romanorum aduentu et de ciuitatis et templi subuersione, et quod in crastino sub omni uelocitate arborem, in qua pretiosum sanguinem posuerat, ad modum staturæ suæ succideret et truncum cum pretioso sanguine sicut erat dimitteret. **2.** Facto mane fecit Isaac quod imperatum est ei. **3.** Truncus siquidem quasi omni carens uiriditate per aliquod tempus remansit ibidem, donec terra quæ circa eum erat ex maris frequentatione in lutum conuersa, radicibus suis stationis soliditatem abstulit et uim crescendi negauit. **4.** Videns igitur ille truncum ibi diutius non posse remanere, cum nec pro timore Iudæorum ausus esset eum in palam uenerari, nec alibi haberet quo eum secrete et reuerenter occultaret, æquoreis undis, licet inuitus, ipsum commisit Magnumque Deum sub hoc tenore uerborum flebiliter orauit, dicens : **5.** « Magne Pater Superum, creator omnium creaturarum, qui etiam illum uerum prophetam Iesum Christum pro salute humana misisti, cuius sanguis pretiosus in hoc trunco positus est ; tu digneris hunc truncum custodire et ad aliquem locum honestum perducere, quo pretioso sanguini et sibi aliqua exhibeatur reuerentia. **6.** Nouit enim clementia tua quod, si salua lege Iudaica eum retinere quiuissem, æquoreis undis nequaquam commissem. »

6.1. prædictus : pre- C || pretiosum : prec- C || staturæ : -e C || suæ : -e C || pretioso : prec- C || 2. Isaac : Y- C || 3. quæ : que C || 4. Iudæorum : Iude- C || æquoreis : e- C || 5. cuius *scripsi* : eius C || pretiosus : prec- C || pretioso : prec- C || exhibeatur : exi- C || 6. æquoreis : e- C

Aquelque temps de là, celui dont nous parlons dormait dans son lit quand il lui sembla de nouveau entendre la voix qu'il avait entendue auparavant pour lui annoncer l'arrivée des Romains et la destruction de la ville et du temple ; cette fois, elle lui enjoignait de couper, dès le lendemain et au plus vite, à hauteur d'homme, l'arbre dans lequel il avait renfermé le Précieux Sang et d'abandonner le tronc avec la relique, dans l'état où il se trouvait. **2.** De grand matin, Isaac fit ce qui lui avait été ordonné. **3.** Le tronc resta au même endroit, dépourvu de tout feuillage, pendant quelque temps, jusqu'au moment où la terre qui entourait son pied, plusieurs fois inondée par la mer, se transforma en boue, lui ôtant la solidité de ses racines, et l'empêchant de croître. **4.** Alors Isaac, voyant que le tronc ne pouvait rester plus longtemps en ce lieu et qu'il lui était impossible, par crainte des Juifs, de l'adorer en public, n'ayant d'autre endroit pour le cacher respectueusement dans le plus grand secret, se résolut contre son gré à le confier aux flots de la mer, et il fit au Dieu Tout-Puissant cette prière mêlée de ses larmes : **5.** « Grand Dieu Suprême, Créateur de toutes les créatures, qui avez aussi envoyé pour le salut du monde le vrai prophète Jésus-Christ, dont le Précieux Sang a été caché en ce tronc ; daignez le garder et le conduire en quelque lieu honnête, auquel on lui puisse rendre l'hommage qui lui est dû. **6.** Votre divine clémence sait que, si j'avais pu le conserver en respectant la loi judaïque, jamais je ne l'eusse confié aux flots de la mer. »

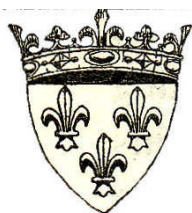


VII.1.

His ergo peractis contristatus est Isaac ualde causamque doloris, quia nulli reuelare uoluit, a nullo solamen habere potuit. 2. Misertus itaque illius Deus et homo quem diligebat, misit soporem in eum, qui suam terminauit tristitiam hoc modo. 3. Apparuit ei in somnis persona uenerabilis, dicens : « Isaac, noli contristari de trunco tuo mari commisso, terram enim occupabit in ulteriori Gallorum prouincia. » 4. Hinc ipse lætus effectus, uisionem suam suæ patefecit uxori suisque uicinis rem gestam ex ordine dixit. 5. Huius rei actio atque narratio apud *Ierosolymam* fama crebrescente, sic creuit quod ad nos usque sæpe peruenit. 6. Ipsique Iudæi, pro auctoritate Isaac et Nicodemi, rem gestam atque narratam memoriæ commendantes litteris scripserunt hebraicis. 7. Truncus siquidem agitatus hinc inde per æquora, sicut patres nostri narrauerunt nobis, in hac ualle, uolente Deo, applicuit, cui postea, ut lectori declarabitur, dedit et nomen. 8. Et hæc patrum nostrorum narratio, si uera non esset, iam ex sola antiquitate nimirum oppressa fuisset : falsus enim rumor cito opprimitur. 9. Eo quidem tempore mare diffusius in hac ualle extendebatur, unde contigit quod in quadam ualle siluosa et sinuosa, longius a littore remota, eiectus est hic truncus ab ipso mari in aridam, ipsoque in loco per multa iacuit tempora, nulli reuelatus, nec ab aliquo ueneratus. 10. Colligente se igitur mari plus solito, infra proprii littoris metas facta est arida hæc uallis et fere a salo immunis. 11. Truncus autem terra et luto, herbaque uirente opertus, per multa sæcula nulli comparuit.

7.1. his : hiis C | Isaac : Y- C | 3. somnis : sompn- C | Isaac : Y- C | 4. lætus : le- C | suæ : -e C | 5. Ierosolymam : Iherosolimam C | 6. Iudæi : Iudei C | Isaac : Y- C | Nicodemi : Nicho- C | memoriæ : -rie C | 7. æquora : e- C | 8. hæc : hec C | 10. hæc : hec C | 11. sæcula : se- C.

Quand tout cela fut accompli, Isaac demeura grandement affligé et, ne voulant révéler à personne la cause de sa douleur, il ne pouvait être consolé de personne. 2. C'est pourquoi l'Homme-Dieu qu'il avait aimé eut compassion de lui : il fit descendre sur lui un profond sommeil qui mit fin à sa tristesse de cette manière. 3. Un personnage vénérable lui apparut pendant ce sommeil et lui dit : « Isaac, ne vous attristez pas pour ce tronc que vous avez abandonné à la mer, car il sera porté sur une terre aux extrémités de la province des Gaules. » 4. Rempli de joie par une telle promesse, Isaac raconta à sa femme et à ses voisins sa vision et leur fit le récit de toute cette histoire. 5. Le déroulement de ces faits et leur récit, dont le bruit ne cessait de se répandre dans Jérusalem, prirent une telle ampleur qu'ils parvinrent jusqu'à nous. 6. Et les Juifs mêmes, voulant à cause de l'autorité d'Isaac et de Nicodème, confier à la mémoire le récit de ces événements, les consignèrent en hébreu dans leurs écrits. 7. Le tronc, porté çà et là par les eaux de la mer, parvint avec la volonté de Dieu dans cette vallée, ainsi que nos pères nous ont raconté, et, par la suite, il lui donna son nom, comme on le fera connaître au lecteur. 8. Et si ce récit de nos pères n'était pas véritable, il n'aurait été que trop voué à l'oubli depuis une si longue antiquité, tant il est vrai qu'un faux bruit ne tarde point à être étouffé. 9. En ce temps là, la mer remontait beaucoup plus loin dans cette vallée, aussi advint-il que le tronc fut rejeté par la mer sur la terre, dans un vallon sinueux et boisé, assez éloigné du rivage ; il demeura fort longtemps en ce lieu, sans être connu ni vénéré de personne. 10. Comme la mer s'était retirée plus qu'à l'ordinaire, ce vallon se découvrit en deçà du littoral et devint presque inaccessible aux flots. 11. Alors le tronc, couvert de terre, de boue et d'herbe verdoyante, n'apparut plus aux yeux de personne pendant de nombreux siècles.

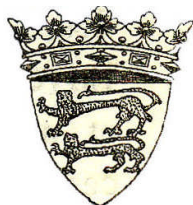


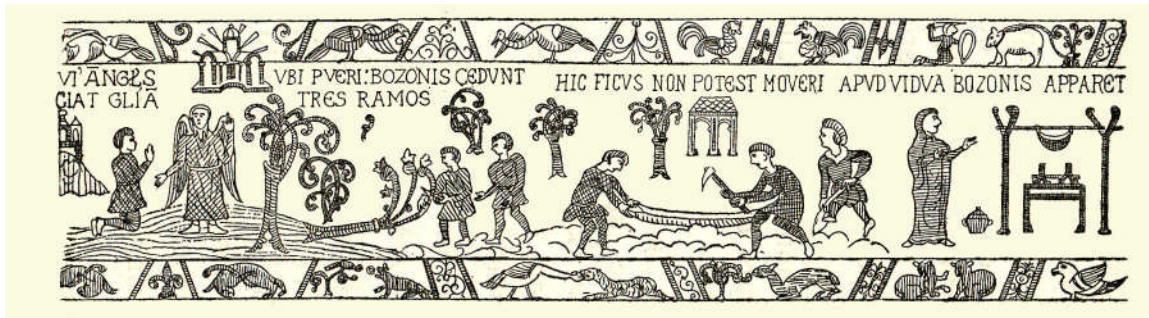
VIII.1.

Cum itaque maxima pars mundi in illis diebus in idolorum sacificatione uanitati subiaceret atque miseriae diuque subiacuisset, beatus Clemens, eo tempore papa Romanus, in Galliarum partes gratia praedicandi legemque Christianam sublimandi uires uenerabiles misit, beatum scilicet Dionysium cum suis et sanctum Taurinum, multosque alios nomen Christi profitentes praedicantes, quorum praedicationibus enarrandis supersedendum esse censuimus : est enim praeparandum ad sacram sacri trunci inuentionem. 2. Fuit igitur in eorum collegio uir quidam Boso nomine, qui cum aliis gratia praedicandi missus est a beato Dionysio in pago Calechi. 3. Quorum audita praedicatione, conuersus est populus ad fidem factusque de infideli fidelis, idola non solum reliquit, sed et relicta confregit. 4. His bene paractis Boso, quem praememorauit, pagum Caletensem peragrauit, locum quaerens amenum, quem posset aedificare. 5. Qui cum partes uenisset ad istas, uidens maris uiciniam fluuiialiumque aquarum dulcedinem concurrentem siluasque nemorosas, in quolibet animalium genere uenatibus aptas, locum elegit amenum, electum aedificauit, aedificatum a nomine suo cognominauit, uidelicet a Bosone Buleram. 6. Mulierem quamdam nomine Mercam praedicatione sua ad fidem reuocauit, ipsamque sub lege matrimonii sibi copulauit suamque fecit uxorem. 7. Boso autem et uxor sua felices et in diuitiarum affluentia per longa tempora unanimiter uixerunt natique sunt eis filii et filiae.

8.1. idolorum : y- C || miseriae : -e C || praedicandi : pre- C || sublimandi *scripsi* : sulli- C || Dionysium *scripsi* : Dyonisium C || praedicantes : pre- C || praedicationibus : pre- C || 2. gratia : -cia C || praedicandi : pre- C || Dionysio *scripsi* : Dyonisio C || 3. praedicatione : pre- C || idola : y- C || 4. his : hiis C || praememorauit : pre- C || Caletensem *scripsi* : -thensem C || quaerens : que- C || amenum : ame- C || aedificare : e- C || 5. amenum : ame- C || aedificauit : e- C || aedificatum : e- C || 6. praedicatione : pre- C || 7. filiae : -e C.

En ces jours-là, la plus grande partie du monde sacrifiait aux idoles, soumise à l'illusion et longtemps dominée par la misère : aussi le bienheureux Clément, qui était en ce temps-là pape à Rome, envoya-t-il dans ces parties des Gaules pour y prêcher et pour y exalter la loi chrétienne, des hommes vénérables : le bienheureux Denys et les siens, saint Taurin et bien d'autres encore pour y confesser et prêcher le nom du Christ ; mais nous avons estimé devoir renoncer à faire le récit de leur prédication car il faut en venir à l'invention sacrée de ce saint tronc. 2. Il y avait donc parmi leur groupe un homme du nom de Boson, qui avait été envoyé avec d'autres par le bienheureux Denys pour évangéliser le pays de Caux. 3. En entendant leur prédication, le peuple < de cette région > se convertit à la foi < chrétienne > et, d'infidèle qu'il était devenu fidèle, non seulement renonça au culte des idoles, mais encore, après les avoir rejetées, il les brisa. 4. Après avoir mené à bien sa mission, Boson, dont je viens de parler, parcourut le pays de Caux, cherchant un lieu agréable où il pût édifier quelque demeure. 5. Parvenu à l'endroit dont nous avons parlé, voyant la mer toute proche, un agréable cours d'eau douce et d'épaisses forêts pourvues de toute sorte de gibier pour la chasse, il choisit un lieu agréable et, son choix fait, il y bâtit sa demeure ; il donna à ce lieu son nom : Bulère, < formé > d'après Boson. 6. Par sa prédication, Boson convertit à la foi une femme du nom de Merca, il s'unit à elle par les liens du mariage et en fit son épouse. 7. Boson et sa femme vécurent fort longtemps ensemble, bien unis, heureux et pourvus de richesses en abondance, et eurent de leur mariage des fils et des filles.





IX.1.

Quam igitur die, cum pueri Bosonis sua pascerent pecora in illa parte uallis qua truncus de quo egimus iacebat, - erat enim ibi pabulum delectabile plus quam alibi, - inuenerunt tres uirgulas teneras, speciosa habentes folia, quorum unam unus succedit secumque domi detulit. **2.** Boso siquidem, natione Romanus, huiusmodi uirgulæ formam suorumque foliorum inspiciens, sic pueris alloquens, ait : « In qua parte nemoris inuenistis hanc uirgulam ? » **3.** Pueri autem timentes dixerunt : « Certe, pater, in ualle præ aliis gramine fertili, et adhuc sunt ibi huiusmodi uirgulæ duæ, quas quia teneras esse uidimus succidere noluimus. » **4.** Quibus ille : « Cras ibo uobiscum, ut uestra experiar mendacia. » **5.** Facto mane, perrexit Boso cum pueris. **6.** Qui cum uenisset ad uirgulas teneras easque uidisset esse ficulneas, ut qui officio hortulani instructus fuerat, non eas succidit, sed quadam quodam modo uiolentia rapuit et in suo plantauit pomario. **7.** Truncum uero ligonibus ceterisque instrumentis magnaque cum diligentia defodere festinauit ; quem, cum hinc inde deposita terra et luto nudaret, nullatenus a loco mouere potuit. **8.** Creuerant uirgæ in arbore et fructum fecerant multiplicem : hæc autem fuit origo huiusmodi fructus in partibus istis, qui et nomen campo dedisse testatur, uidelicet hoc campus ficulneæ, qui postea nuncupatus est grandis campus, quia a Deo grandis campo erat in illo copia graminis, quod nulla eam poterat bestiarum multitudo consumere.

9.1. unus scripsi : unius C || 2. uirgulæ : -le C || 3. præ : pre C || uirgulæ : -le C || duæ : due C || 6. hortulani scripsi : orthulani C || pomario scripsi : pome- C || 8. uirgæ : -ge C || hæc : hec C || ficulneæ : -nee C.

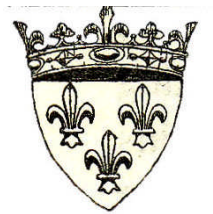
Certain jour que les enfants de Bosen faisaient paître leurs troupeaux dans cette partie du vallon où reposait le tronc dont nous avons parlé, d'autant que le pâturage en ce lieu était plus fertile et plus agréable qu'en tout autre lieu, ils trouvèrent trois pousses tendres qui portaient de belles feuilles ; un des enfants coupa l'une de ces pousses et l'apporta dans sa maison. **2.** Alors Bosen, qui était Romain de naissance, considérant la forme de cette pousse et celle de ses feuilles, s'adressa à ses enfants en ces termes : « Dans quel lieu de la forêt avez-vous trouvé cette pousse ? » **3.** Les enfants, interdits, lui répondirent : « Père, en vérité, dans ce vallon plus fertile en herbage que les autres ; il y a encore, là-bas, deux pousses semblables à celle-ci, que nous n'avons pas voulu couper parce qu'elles nous semblaient trop tendres. » **4.** Il leur répondit : « Demain, j'irai avec vous pour vérifier si vous ne mentez pas. » **5.** Dès le matin, Bosen s'y rendit accompagné de ses enfants. **6.** Parvenu auprès des jeunes pousses et ayant constaté qu'elles étaient d'un figuier, en homme instruit du métier de jardinier, il ne les coupa point mais il les détacha d'un geste énergique et les planta dans son verger. **7.** Puis il s'empessa de déterrer avec soin le tronc à l'aide de houes et d'autres outils ; mais lorsqu'il l'eut entièrement découvert, après avoir ôté la terre et la boue de part et d'autre, il ne put le remuer de la place. **8.** Les pousses grandirent et devinrent des arbres qui produisirent quantité de fruits : ce fut l'origine de la figue dans cette région, et l'on assure que ce fruit explique le nom donné à ce champ, à savoir le champ du figuier, qui fut néanmoins nommé depuis le grand champ, parce que Dieu l'avait doté d'une telle abondance de fourrage qu'une multitude de bétail, si grande soit-elle, ne pouvait l'épuiser.

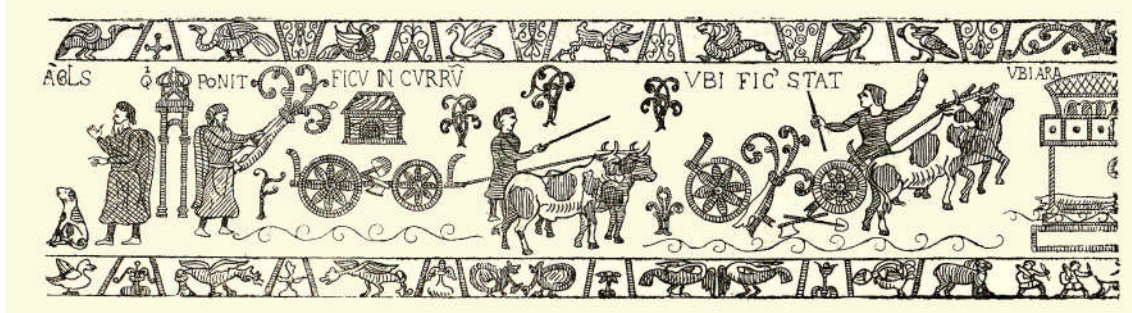
X.1.

Boso siquidem, cum esset uir maturæ ætatis, uniuersæ carnis uiam, uolente Deo, ingrediens, præsentem uitam finiuit. 2. Vxor autem sua, nomine Merca, Bosone defuncto, omni uita sua cum pueris suis uidua remansit. 3. Quadam itaque die in hiemali tempore, peregrinus quidam, uir pulchræ canitie, domum huius Mercæ hospitandi gratia adiisse refertur. 4. Merca uero, cum esset femina magnæ simplicitatis, peregrinum cum omni humilitate in suo recepit hospitio. 5. Cum igitur ad ignem sedissent peregrinus et Merca puerique Bosonis, maritum suum Merca retractans et secum sæpe reclamans, ait : « Amice, amice, si modo uixisses, huic igni nostro appositus esset aliquis grandis truncus, sicut mos exigit circa Natale Domini. » 6. Cumque uidissent pueri matrem suam contristari, dixerunt ad inuicem : « Perquiramus auxilium et adducamus in crastino truncum, qui iacet in campo ficulneæ. »

10.1. maturæ : -re C | ætatis : e- C | uniuersæ : -se C | præsentem : pre- C | 3. hiemali : hye- C | pulchræ : -cre C | canitie : -ciei C | Mercæ : -ce C | 4. magnæ : -e C | hospitio : -tio C | 5. sæpe : se- C | ficulneæ : -nee C.

Boson, qui était déjà d'un âge avancé, entrant selon la volonté de Dieu dans la voie qu'emprunte toute chair, acheva sa vie sur terre. 2. Après la mort de Boson, son épouse, qui s'appelait Merca, demeura veuve avec ses enfants tout le reste de ses jours. 3. On rapporte qu'un jour, en temps d'hiver, un pèlerin avec une belle chevelure blanche vint au logis de Merca lui demander l'hospitalité. 4. Merca qui était une femme d'une grande simplicité, reçut cet étranger en sa demeure avec toute la courtoisie qu'elle put. 5. Comme cet étranger, Merca et les enfants qu'elle avait eus de Boson étaient assis auprès du feu, Merca, se souvenant de son mari et ne cessant de le réclamer auprès d'elle, s'écria : « Mon ami, mon ami, si seulement vous étiez encore en vie, nous aurions pu mettre sur ce feu quelque grande bûche, comme on a coutume de faire à l'époque de la Nativité de Notre-Seigneur. » 6. Voyant leur mère affligée, les enfants se dirent entre eux : « Allons chercher de l'aide, et apportons demain ce tronc qui est dans le champ du figuier. »





XI.1.

Quod cum audisset Merca, ait : « Pater uester temptauit adducere eum, sed nullo ingenio nullaque uirtute moueri potuit ; sed nec in hoc conatus uester in aliquo proficeret. » 2. Peregrinus siquidem, audiens altercationem inter pueros et matrem, quæsiuit de trunco qua parte fuisset et qua ratione uocaretur campus ille campus ficulneæ. 3. Cui Merca : « Mirum est quod quæris, amice. » 4. Et ille : « Placeat tibi, ancilla Dei, mihi aliquid dicere de trunco. » 5. Illa, peregrini precibus annuens, narrauit ei de tribus uirgulis quæ inuentæ fuerunt a pueris suis de trunco nascentes, dum adhuc terra et herba fuisset opertus, et de earum plantatione et fructu, et de fertilitate graminis in agro quo iacuit. 6. Peregrinus, qui ad hoc forte missus fuerat a Deo, ait : « Vadam cras cum pueris et truncum plaustro impositum, si Deus permiserit, huc usque ducemus. 7. Qui, si huc usque, plaustro deficiente, uel Deo nolente, non uenerit, saltem propinquior erit, et si Dei donum est, quanto erit propinquior, tanto fiet locus uberior. » 8. Mane factio plaustroque, composito, perrexerunt ad truncum peregrinus et tota familia domus. 9. Peregrinus uero truncum, ac si nullius oneris esset, plaustro sub omni celeritate imposuit ; hortatis itaque bobus in reditu, ad locum in quo postea fundata est Fiscannensis ecclesia, cum alias ire nequisset, Deo duce, peruenit.

11.2. altercationem : -cionem C || quæsiuit : que- C || ficulneæ : -nee C || 3. quæris : que- C || 5. quæ : que C || inuentæ : -te C || 9. oneris scripsi : ho- C.

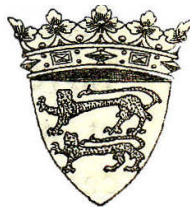
Merca, ayant entendu ses enfants, leur dit : « Votre père a fait ce qu'il a pu pour apporter ce tronc ; cependant, malgré toute son industrie et tous ses efforts, il n'a pu le remuer : et ce ne sont pas vos tentatives qui pourraient y parvenir de quelque manière. » 2. Cet étranger, entendant la dispute qui s'était élevée entre la mère et ses enfants, demanda ce qui était de ce tronc, en quel lieu il était, et pourquoi ce champ était appelé le champ du figuier. 3. Merca lui répondit : « Mon ami, ce que vous demandez est étonnant. » 4. Mais il lui répartit : « Servante de Dieu, parlez-moi, je vous prie, de ce tronc. » 5. Alors Merca, cédant aux prières de l'étranger, lui raconta ce qui était arrivé des trois pousses que ses enfants avaient trouvées naissantes de ce tronc, lorsqu'il était encore couvert de terre et d'herbe, comme elles avaient fructifié après avoir été plantées, et comme le champ où se trouvait le tronc était devenu un fertile pâturage. 6. L'étranger, qui, peut-être, avait été envoyé par Dieu pour cela, dit alors : « J'irai demain avec vos enfants et, si Dieu le permet, nous chargerons ce tronc sur un chariot, et nous l'amènerons jusqu'ici. 7. Et, s'il ne peut venir jusqu'ici, soit que le chariot ne puisse accomplir cette tâche, soit que Dieu ne le veuille pas, du moins il en sera plus proche, et s'il est vraiment un don de Dieu, il rendra cette maison d'autant plus prospère qu'il en sera plus proche. » 8. Le matin, après avoir préparé le chariot, le pèlerin et tous les domestiques de la maison se dirigèrent vers le tronc. 9. Alors cet étranger, en un instant, chargea le tronc sur le chariot, comme s'il ne pesait rien ; il incita de la voix les bœufs à repartir, et, comme s'il n'avait pu aller ailleurs, il parvint, sous la conduite de Dieu, au lieu même où, par la suite, a été fondée l'église abbatiale de Fécamp.

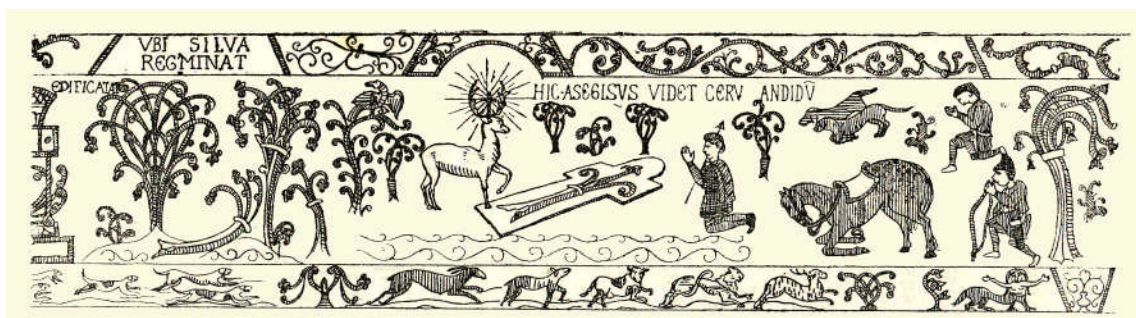
XII.1.

Quo cum uenisset, tanti ponderis effectus est truncus ut non solum moueri non posset, sed etiam sui grauitate plaustrum confringeret. 2. Peregrinus autem cadens in faciem suam diutius orauit. 3. Oratione perfecta completa, signum crucis incidit in trunco et super signum acruum struxit lapidum. 4. Illis autem qui circumstabant ait : « Felix hæc patria, felicior hic locus, felicissimi illi, qui mundi pretium in hoc loco contentum uidere ac uenerari merebuntur. » 5. His dictis nusquam comparuit ; uenientes igitur pueri domum matri suæ rem gestam, ut uiderant, retulerunt et quod audierant ; quod ut Merca audiuit, gratias egit Deo quod talem peregrinum in suo recepisset hospifio. 6. Vallis siquillum ista ab illa die adeo graminosa facta est, quod ex pecorum frequentatione diminutio non apparuit in pabulo ; unde hæc uallis a trunco uallis trunci uocata est uulgo. 7. Fuit igitur hæc uallis trunci a compatriotis per tempora multa multum amata et frequentata, eo quod pecora sua in ea refecta reliquis essent pulchriora et pinguiora, et lacte uberiora. 8. Saltus siquidem ille adeo aptus uenatibus erat, quod qui pago Caletensi tunc præerant, hæc in ualle sæpius quam alibi uenari consueuerant.

12.3. completa : -plecta C||4. hæc : hec C||pretium : prec- C||suæ : -e C||6. hospifio : - cio C||hæc : hec C||7. hæc : hec C||pulchriora : pulcri- C||8. Caletensi : -thensi C||præerant : pre- C||hac scripsi : hec C||sæpius : se- C.

Comme il était arrivé en ce lieu, le tronc devint pesant au point de ne plus pouvoir aller plus loin et de briser le chariot sous son poids. 2. Alors l'étranger se prosterna face contre terre et pria quelque temps. 3. Ayant achevé son oraison, il traça sur le tronc le signe de la Croix et sur ce signe il assembla un monceau de pierres. 4. A tous ceux qui l'entouraient, il dit : « Heureuse cette patrie, plus heureux encore ce lieu, mais plus heureux par-dessus tout ceux qui mériteront de voir et d'honorer le prix < du salut > du monde qui est contenu en ce lieu ! » 5. A ces mots, il disparut à jamais ; de retour en leur logis, les enfants rapportèrent à leur mère ce qui s'était passé comme ils l'avaient vu, et ce qu'ils avaient entendu ; ce qu'ayant appris, Merca rendit grâce à Dieu pour avoir reçu en sa maison un tel hôte. 6. Et la vallée, depuis ce jour, devint extrêmement abondante en herbage, car malgré les nombreux troupeaux qu'on y amenait, la quantité de fourrage ne paraissait point diminuer ; de là vint qu'on appela communément cette vallée « vallée du tronc » à cause du tronc qui s'y trouvait. 7. Cette vallée du tronc ne laissa pas d'être aimée et fréquentée par les habitants des alentours, parce que leurs troupeaux, nourris en ces pâturages, étaient plus beaux et plus gras que tous les autres, donnant aussi une plus grande abondance de lait. 8. Les bois étaient également propices à la chasse ; aussi les principaux seigneurs du pays de Caux avaient-ils coutume de venir chasser plus souvent dans cette vallée que dans d'autres lieux.





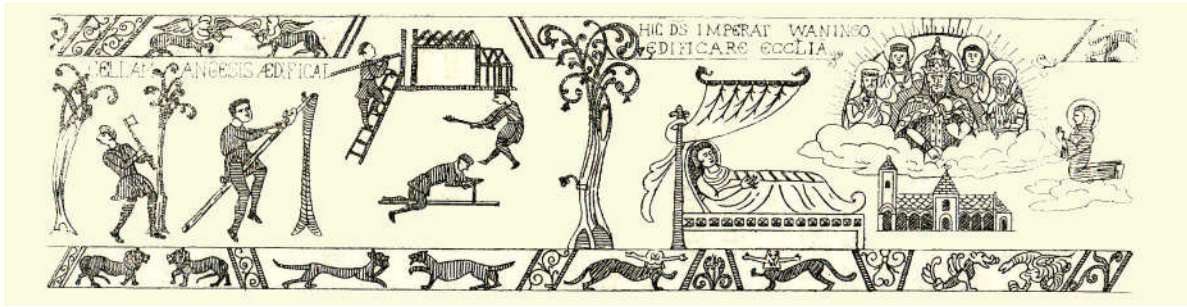
XIII.1. DE STATIONE CERVI IN LOCO QUO TRUNCVS IACVIT.

Quadam itaque die dux Ansegisus ad hanc uallem uenandi gratia cum uenatoribus suis iter disposuit; qua cum uenisset, canes decopulari præcepit. 2. Canibus siquidem, cum hinc inde quærendo latrassent, ut antiquorum narratione satis est notum, ceruus quidam candidus miræque magnitudinis occurrit. 3. Qui cum per ualles et ardua agitatus diu fuisset, locum peruenit ad istum; quo cum uenisset, inclinato capite, stetit immobilis. 4. Venatores et canes, Deo uolente, adeo sunt impotentes effecti, quod nullus eorum ad ceruum accedere poterat. 5. Quo uiso miraculo, dux Ansegisus obstupuit et cadens ad terram orauit ad Dominum ut ei, etsi indigno, notificaret quid statio cerui significaret. 6. Qui cum oraret attente, ceruus humiliter incedens, circa locum statione sua signatum, amplum fecit ambitum, factoque circuitu ceruus euauit nusquamque comparuit; uenatores et canes omnes, læsione remota, pristinam uirtutem receperunt et sanitatem. 7. Ansegisus hæc omnia uidens, ramos et ligna afferre præcepit, fecitque cum ramis ibi capellam; et in loco quem statio cerui signauerat, altare construxit, uotum uouens Deo quod, uita comite, eodem in loco fundaret ecclesiam in honore sanctæ et indiuiduæ Trinitatis; sed morte præuentus, uotum nequaquam persoluit.

13.1. gratia : -cia C|| præcepit : pre- C|| 2. quærendo : que- C|| miræque : mire- C|| occurrit scripsi : occurit C|| 6. uenatores scripsi : -re C|| læsione : le- C|| 7. hæc : hec C|| præcepit : pre- C|| sanctæ : -e C|| indiuiduæ : -e C|| præuentus : pre- C.

L'ARRET MARQUE PAR LE CERF SUR LE LIEU OU SE TROUVAIT LE TRONC.

C'est ainsi qu'un jour, le duc Ansegise se dirigea vers cette vallée pour chasser, accompagné de ses veneurs, et quand il y parvint, il fit découpler ses chiens. 2. Tandis qu'ils aboyaient, courant d'un côté et d'un autre à la recherche du gibier, un cerf blanc d'une taille étonnante se trouva devant eux, comme on le sait assez par le récit qu'en ont fait nos anciens. 3. Lontemps poursuivi par les vallées et les buissons, il était enfin parvenu en ce lieu, et quand il y fut, la tête inclinée vers le sol, il demeura immobile. 4. Dieu fit alors que les chasseurs et les chiens demeurèrent tellement privés de l'usage de leurs membres qu'aucun d'eux ne put s'approcher de ce cerf < qu'ils poursuivaient >. 5. A la vue de ce miracle, le duc Ansegise, frappé de stupeur, se prosterna en terre, priant le Seigneur de lui indiquer, quoiqu'indigne de cette faveur, ce que signifiait l'arrêt marqué par le cerf. 6. Tandis qu'il continuait attentivement son oraison, le cerf, avançant petit à petit, fit un grand tour du lieu où il s'était arrêté, et son tour achevé, il disparut pour ne plus paraître nulle part; quant aux chasseurs et aux chiens, remis de la stupeur qui les avait laissés immobiles, ils recouvrèrent le premier usage < de leurs membres > et furent entièrement guéris. 7. Voyant tout cela, Ansegise commanda qu'on apportât des branches d'arbres, avec lesquelles il fit une chapelle; et sur le lieu même où le cerf s'était arrêté, il éleva un autel, promettant à Dieu par vœu que, s'il lui restait assez de vie, il fonderait à la même place une église en l'honneur de la sainte et indivisible Trinité; mais, surpris par la mort, il ne put accomplir son vœu.



XIV.1. DE WANNINGO VIRO SANCTO.

Cum igitur post obitum Ansegisi nulla ueneratio huic loco exhiberetur ab aliquo, factus est iterum pascua pecorum. 2. Decursis itaque multorum dierum temporibus, regnante Lothario, rege Francorum, beatus Wanningus, eiusdem consiliarius, præpositus est Calciatensi prouinciæ, Lothario rege iubente. 3. Qui cum apud has partes ob amœnitatem siluarum copiamque ferarum uenari consuesceret, nullam huic loco, ut Ansegisus, uenerationem exhibuit, nec de loco quis esset, aut qua de causa Ansegisus sic eum amasset, ab aliquo quæsiuit.

14.1. exhiberetur : exi- C | 2. prouinciæ : -tie C | 4. amœnitatem : ame- C | exhibuit : exi- C | quæsiuit : que- C.

XV.1. QVOMODO DEVS ELEGIT BEATVM WANNINGVM AD HVNC LOCVM ÆDIFICANDVM.

Diuina tandem prouidentia, sanctuarium quod in trunco erat propalare disponens, beatum Wanningum, cum uir magnæ sanctitatis fuisset, ad hunc locum ædificandum mirabiliter elegit. 2. Fuit enim beatus Wanningus per tempora longa febre uexatus amara, itaque ad extremum fere perductus est exitum. 3. Qui dum febre uexante, uel quod uerius est Deo uolente, in extasi positus esset, cumque defunctum quam plures iudicassent, uisum est ei se pœnas malorum requiemque uidere bonorum.

15.1. magnæ : -e C | ædificandum : e- C | 3. pœnas : pe- C.

SAINT WANNINGE.

Après la mort d'Ansegise, personne ne manifestant pour ce lieu la moindre dévotion, il devint de nouveau un pâturage pour les troupeaux. 2. De nombreux jours s'écoulèrent jusqu'au moment où, sous le règne de Lothaire, roi des Francs, le bienheureux Wanninge, qui était son conseiller, fut nommé gouverneur de la province du pays de Caux par ordre du roi. 3. Ayant pris l'habitude de chasser dans cette région, pour ses forêts agréables et la multitude des bêtes sauvages dont elles étaient remplies, il ne montra, à la différence d'Ansegise, aucune vénération pour ce lieu, sans demander à personne ce qu'il était ni pourquoi Ansegise l'avait tant aimé.

COMMENT DIEU CHOISIT LE BIENHEUREUX WANNINGE POUR EDIFIER UN SANCTUAIRE EN CE LIEU.

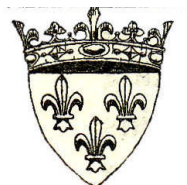
La divine Providence enfin, qui voulait dévoiler le dépôt sacré renfermé dans le tronc, choisit de façon miraculeuse, en raison de sa grande piété, le bienheureux Wanninge pour édifier un sanctuaire à cet endroit. 2. Le bienheureux Wanninge fut en effet très longtemps tourmenté par une forte fièvre, de sorte qu'il fut presque réduit à l'extrémité. 3. Or, pendant que la fièvre le tourmentait ou, plus exactement, parce que telle était la volonté de Dieu, et tandis que la plupart le croyaient mort, il connut un extase au cours duquel il lui sembla voir le châtement des damnés et le repos des justes.

XVI.1.

Quæ cum intente intueretur ac deinde coram iudice quodam adduceretur, ex iudicis ira facile cognouit quod male egisset in hoc quod illum locum inhonorasset, quem dux Ansegisus, si uiueret, in honore sanctæ et indiuiduæ Trinitatis ædificasset. **2.** Cum ergo prostratus ibidem sententiam iudicis exspectaret, mediante oratione beatæ Eulaliæ mitigatus est iudex, qui et febrem adnihilaui annisque uiginti suam adauxit ætatem et uitam, ipsumque beatæ commisit Eulaliæ ut eum instrueret. **3.** Iussit igitur ei beata Eulalia ut hoc in loco in sanctæ Trinitatis honore fundaret ecclesiam quamdamque ædificaret abbatiam et Childemarcam faceret abbatissam. **4.** Wanningus autem, his uisis, ad se reuersus, his qui ei assidebant suam enarrauit uisionem. **5.** Inquisito itaque loco ceruique miraculo, habitaque licentia Lotharii regis et iussu, iuxta quod ei fuerat iniunctum in uisione sua a beata Eulalia fecit. **6.** Quæ dum faceret, enarrata sunt ei ab incolis et a uiris antiquis quam plura miracula, de quibus sufficienter iam egimus, de trunco, de tribus uirgis ficulneis, de peregrino, de ceruo. **7.** Quibus auditis Wanningus, ut erat uir magnæ sanctitatis, Deo gratias egit quod ipsum ad hoc agendum elegit. **8.** Nouit enim quod per tres uirgas summa et indiuidua figurata sit Trinitas. **9.** His ergo peractis annisque uiginti finitis, beatus Wanningus ut qui terminum a Domino fixum transgredi nequiuit, in Christo quieuit. **10.** A tempore cuius hucusque locus iste Fiscampus est nuncupatus, non, ut quidam putant, a fisco et campo sed quod uerius est a ficu et campo.

16.1. quæ : que C | sanctæ : -e C | indiuiduæ : -e C | ædificasset : e- C | 2. exspectaret : expec- C | beatæ : -te C | Eulaliæ : -e C | adnihilaui : adnichil- C | ætatem : e- C | beatæ : -te C | Eulaliæ : -e C | 3. sanctæ : -e C | ædificaret : e- C | 6. quæ : que C | 7. magnæ : -e C | 9. his : hiis C.

Contemplant attentivement ce spectacle, il fut ensuite traduit devant un juge ; à la colère de ce juge, il comprit facilement qu'il avait mal agi en ce qu'il n'avait pas honoré ce lieu que le duc Ansegise eût pourvu d'un édifice en l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, s'il eût vécu < plus longtemps >. **2.** Comme il demeurerait pour cette raison prosterné, et attendait en ce lieu même la sentence du juge, à la prière de sainte Eulalie le juge s'apaisa : il le guérit de sa fièvre, lui prolongea sa vie de vingt ans, et le commit à la garde de la bienheureuse Eulalie afin qu'elle l'instruisît. **3.** La bienheureuse Eulalie lui ordonna donc de jeter les fondements d'une église en l'honneur de la Sainte Trinité sur ce lieu et de faire de Childemarque < la première > abbesse. **4.** Wanninge, revenu à soi de son extase, raconta la vision qu'il avait eue à ceux qui l'entouraient. **5.** S'étant informé du lieu où s'était produit le miracle du cerf, avec l'autorisation du roi Lothaire et sur son ordre, il accomplit ce qui lui avait été enjoint par sainte Eulalie lors de la vision qu'il avait eue. **6.** Pendant qu'il faisait bâtir < cet édifice >, les habitants du lieu et plusieurs personnes anciennes lui racontèrent grand nombre de miracles qui s'étaient produits, dont nous avons déjà suffisamment traité : le miracle du tronc, des trois pousses de figuier, du pèlerin, du cerf. **7.** Ce que Wanninge ayant entendu, comme il était homme d'une grande sainteté, il rendit grâce à Dieu de l'avoir bien voulu choisir pour accomplir un pareil ouvrage. **8.** Il apprit que les trois pousses signifiaient la suprême et indivisible Trinité. **9.** Après avoir mené à bien son œuvre, le bienheureux Wanninge, au terme des vingt ans de vie qui lui avaient été données et ne pouvant aller au-delà, s'endormit dans le Christ. **10.** Depuis ce temps jusqu'à présent, ce lieu s'est appelé Fécamp, non pas d'après fiscus et campus, comme le pensent certains ; mais d'après ficus et campus, ce qui est plus conforme à la réalité.





XVII.1. QVOMODO PAGANI DESTRVXERVNT HVNC LOCVM.

Fuit igitur christianitas in partibus istis per tempora multa sublimata ac uenerata, donec paganorum persecutio sæuiens, ancillas Christi, locum istum in honore Dei uenerantes, decollauit patriamque depopulauit, et abbatiam in hoc loco fundatam ad nihilum redegit.

DE PAGANORVM CONVERSIONE AD FIDEM.

2. Multo iterum dierum euoluto tempore, pagani ad fidem conuersi, christianitatem quam paulo ante persequebantur, sublimare ac uenerari satagebant. 3. Eorum igitur primus, qui ducatum Normanniæ tenuit, fuit Rollo, ipsoque defuncto, successit in ducatum gloriosus dux Willermus, Rollonis filius, qui hunc locum reædificauit.

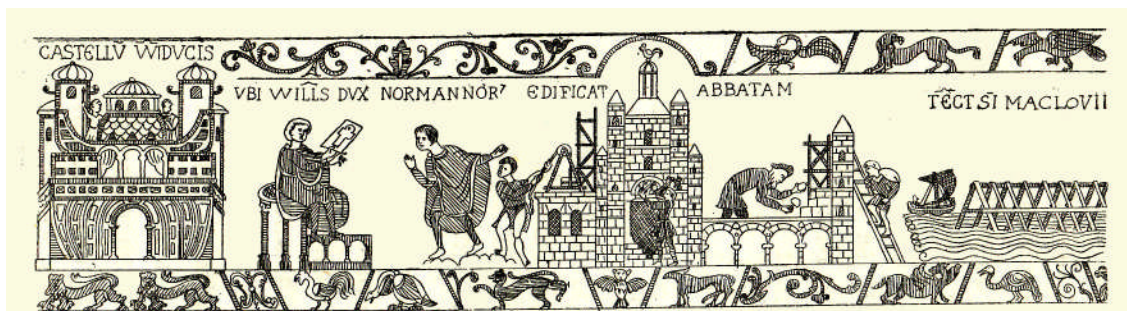
17.1. sæuiens : se- C | nihilum : nich- C | 3. Normanniæ : -e C | reædificauit : reedi- C.

COMMENT LES PAÏENS DETRUISIRENT CET ENDROIT.

La chrétienté fut donc glorifiée et vénérée fort longtemps dans cette région, jusqu'au moment où la persécution païenne fit rage, décapitant les servantes du Christ qui vénéraient en l'honneur de Dieu cet endroit, dépeuplant la contrée et réduisant à néant l'abbaye fondée en ce lieu.

CONVERSION DES PAÏENS A LA FOI CHRETIENNE.

2. De nouveau, après une longue suite de jours, les païens, convertis à la < vraie > foi, s'appliquèrent à exalter et à révéler la religion chrétienne qu'ils persécutaient peu de temps auparavant. 3. Le premier d'entre eux à gouverner le duché de Normandie fut Rollon ; à sa mort, le glorieux duc Guillaume, son fils, lui succéda à la tête du duché, et fit réédifier ce lieu.





XVIII.1. QUALITER ANGELVS OBTVLIT CVLPELLVM SVPER ALTARE.

Facta autem ecclesia, cum ad ipsam dedicandam uenissent episcopi, clerici et laici quam plures, oblati sunt a quodam peregrino ueneranda canitie super altare cultellus, in cuius manubrio scriptum uidimus **IN HONORE SANCTÆ ET INDIVIDVÆ TRINITATIS**. 2. Peregrinus siquidem, quem uere credimus angelum Dei fuisse, facto oblatione nulloque impediante, reuersus, lapidem molarem pro foribus ecclesiæ ascendit, impressoque in lapide ac si molli luto pedis uestigio, intuente populo leuatus in aera nulli comparuit.

ET HIC EST FINIS EORVM QVÆ CONTINEBANTVR IN ROTVLO.

18.1. cultellus : cutel- C | sanctæ : -e C | indiuiduæ : -e C | 5. ecclesiæ : -e C.

COMMENT UN ANGE DEPOSA UN COUPEAU¹⁴ SUR L'AUTEL.

Lorsque l'église fut reconstruite, tandis que des évêques, des clercs et des laïcs étaient venus en très grand nombre pour en faire la dédicace, un étranger à la vénérable chevelure blanche porta sur l'autel un couteau sur le manche duquel nous vîmes écrit : **EN L'HONNEUR DE LA SAINTE ET INDIVISIBLE TRINITE**. 5. Cet étranger, que nous croyons en vérité avoir été un ange de Dieu, fit son offrande, revint sur ses pas et, sans rencontrer d'obstacle, monta sur une pierre meulière qui se trouvait devant la porte de l'église, et après avoir imprimé la trace de son pied sur cette pierre comme si elle eût été d'argile, en présence de tout le peuple, il s'éleva dans les airs et plus personne ne le vit.

ET C'EST ICI QUE FINIT CE QUI ETAIT ECRIT SUR LE ROULEAU.

¹⁴ Le dépôt d'un couteau sur l'autel était au X^e et au XI^e siècle le rite par lequel se faisait la donation de terres à une église.



XIX.1. DE SECVNDA INVENTIONE TRVNCI.

His auditis a glorioso duce Ricardo, quæri truncum iubet sub quolibet altari. 2. Instrumentis ergo paratis ad fodiendum, quæsitus est truncus, ipso duce præsentate. 3. Qui cum Deo uolente sub quodam altari inueniretur, uenerabilis dux Ricardus, Deo gratias agens, magnam, ut uideri potest, fundauit ecclesiam, in cuius fundamento medietatem eiusdem posuit trunci lapidisque molaris super quem angelus remanente uestigio uisus est ascendisse in cælum, et aliam medietatem eiusdem lapidis reseruari præcepit in testimonium posteris. 4. Pretiosum uero sanguinem Iesu Christi Domini nostri cum alia trunci medietate in quadam parte muri, paucis secum adhibitis testibus, diligenter occultauit ; his ergo peractis, hanc suam nobiliter perfecit ecclesiam et in ea canonicos posuit quibus magnas possessiones magnasque patrimonio suo largitus est dignitates.

19.1. quæri : que- C | 2. quæsitus : que- C | præsentate : pre- C | 3. cælum : ce- C | præcepit : pre- C | Isaac : Y- C | 4. pretiosum : preci- C.

LA SECONDE INVENTION DU TRONC.

Ayant entendu cette lecture, notre illustre duc Richard commanda la recherche du tronc sous tous les autels. 2. Ayant donc préparé les outils nécessaires pour creuser, on commença de le chercher en présence du duc lui-même. 3. Dieu ayant voulu alors qu'on le trouvât sous un des autels, le vénérable duc Richard en rendit grâce à Dieu et fonda, comme on peut le voir, une grande église ; il fit mettre dans ses fondements la moitié du tronc et de la pierre meulière sur laquelle l'ange avait laissé l'empreinte de son pied lorsqu'on l'avait vu s'élever vers le ciel ; et il ordonna que l'autre moitié de cette pierre fût conservée pour rendre témoignage de ces miracles à la postérité. 4. Il cacha diligemment le Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus Christ, avec l'autre moitié du tronc, en quelque lieu de la muraille, en présence d'un petit nombre de témoins ; ce qu'ayant accompli, il acheva son église d'une magnifique façon il y mit des chanoines qu'il pourvut de grands biens et de grandes dignités, de son patrimoine.

XX.1.

Anno Domini M. C. LXXI. ab Incarnatione Domini, xiiii. kalendas augusti, regnante rege Henrico secundo, tempore Henrici, abbatis Fiscanni quinti, reuelatus est apud Fiscannum thesaurus incomparabilis, Pretiosus scilicet Sanguis Domini Iesu Christi, a glorioso duce Ricardo primo, sicut patrum nostrorum scriptura testatur antiqua fama, diligenter absconditus. 2. Diligenter, inquam, occultatus erat ille thesaurus pretiosus in columna quadam lapidea rotunda, non longe ab altari Saluatoris, infra murum miro modo constructa, et ipsius muri facie ex utraque parte operta. 3. Vigilantes siquidem, circa columnam hinc inde debiles, infirmi, cæci et claudi, sanctitatem loci in diuersarum recuperatione sanitatum, Deo gratias agentes agnouerunt et qui, quasi ad extremum perducti exitum, in grabatis aduenerant, pristina sanitate recepta, incolumes remeabant ad propria.

EXPLICIT.

19.1. pretiosus : preci- C | 2. pretiosus : preci- C | columna : columpna C | 3. columnam : columpnam C | cæci : ce- C.

L'an mille cent soixante et onze de l'Incarnation de Notre Seigneur, le quatorzième des calendes d'août*, sous le règne du roi Henri II**, et à l'époque où Henri*** était cinquième abbé de Fécamp, fut découvert à Fécamp ce trésor incomparable, le Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus Christ diligemment caché par le glorieux duc Richard I^{er}, comme en fait foi une ancienne tradition rapportée dans les écrits de nos pères. 2. C'est diligemment, dis-je, que ce précieux trésor avait été caché à l'intérieur d'une colonne de pierre ronde, peu éloignée de l'autel de Saint-Sauveur, dans la partie inférieure du mur ; cette colonne, construite de façon admirable, était encastrée dans l'architecture du mur même. 3. Veillant çà et là à l'entour de la colonne, débiles, infirmes, aveugles, et boiteux, y ont obtenu la guérison de leurs diverses infirmités ; rendant grâces à Dieu, ils ont attesté de la sainteté de ce lieu ; et ceux, presque réduits à la dernière extrémité, qui étaient venus sur des grabats, ayant recouvré leur santé première, s'en retournaient chez eux pleins de force.

* C'est-à-dire le 19 juillet.

** Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre.

*** Henri de Sully.

FIN.



